

Lieu : À la municipalité de Grand-Remous

Présents : M. Joao Cardoso
M. Gilles Richard

Mme Johanne Bonenfant
Mme Christiane Gagnon

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h30.

2. Retour sur la réunion du 29 avril 2015

Il est expliqué aux membres que l'échange de fleur sera fait au printemps 2016.

Il est expliqué que le conseil municipal a accordé 2000\$ pour le programme "bouffé d'oxygène" du camp le Terrain. Après signature de l'entente, un animateur du programme viendra à la municipalité 1 fois par semaine. Pour une première année, le local face au gymnase sera utilisé étant donné que nous désirons voir la participation des jeunes.

Il est dit que les demandes ont déjà été envoyées au ministère concernant les droits de passage et la coupe de bois pour le projet de sentier motorisé.

Le Remous-Méninge a été accepté comme nom pour le journal.

Les corrections au programme pour les petites rénovations seront faites sous peu.

Il est impossible de mettre des affiches pour les commerces/pourvoyeurs sur le terrain du MTQ par contre l'idée d'en mettre à l'AFC a été lancée.

Le CCDÉ recommande au conseil de vérifier la possibilité de mettre une affiche ou pancarte à l'AFC et de voir la possibilité d'en mettre une à la municipalité.

L'idée de demander une participation financière aux commerçants/pourvoyeurs pour la publicité sur la pancarte a été lancée.

Étant donné que les gens qui travaillent dans les kiosques touristiques sont bien formés et qu'ils connaissent les attraits touristiques de la MRC, offrir le service d'un guide touristique n'est pas pertinent.

Il est dit qu'une invitation à participer au CCDÉ sera passée dans le prochain journal municipal.

3. Varia

- Point 2.3.1 et 2.3.2. du plan d'action

Il est discuté de la problématique avec les déchets sur le site de Maria Chapdelaine et à la descente publique. Les gens jettent leurs déchets, reste de poisson, bouteilles vides et même des excréments sur les sites cités plus haut faute de conteneur à déchets. Il est parlé de la possibilité de faire une affiche pour inciter les gens à garder les endroits propres et aussi de vérifier la possibilité de relocaliser les conteneurs qui étaient dans la Baie-au-Sable.

Le CCDÉ recommande au conseil de voir la possibilité d'installer des poubelles ou conteneurs à déchets sur place ainsi que des affiches.

Il est aussi discuté d'une problématique que nous avons avec les îles du Baskatong, les gens laissent leurs déchets sur place, coupe des arbres verts, font leurs besoins partout. Ces îles ne peuvent écologiquement pas supporter des activités de camping. Si rien n'est fait, d'ici quelques années plusieurs îles ne seront plus accessibles. Il est discuté de parler avec un organisme comme la SAGE (Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des Trente-et-un Mille) qui gèrent les sites de camping et de protection sur les terres publiques du lac des Trente-et-un Mille à savoir s'il serait intéressé à prendre en charge la protection du réservoir Baskatong ou tout du moins discuter avec eux sur le fonctionnement de l'organisme.

Le CCDÉ recommande au conseil municipal de proposer à la SAGE la protection de l'environnement du réservoir Baskatong.

Il a été discuté que le CFP de Maniwaki dans le cadre de son programme d'étude en récréotourisme offre la possibilité d'aménager des sites gratuitement pour que les étudiants se pratiquent.

LE CCDÉ recommande au conseil municipal de voir avec le CFP Maniwaki la possibilité d'aménager la descente publique et certaines îles.

- Schéma d'aménagement

Il est discuté de la possibilité d'avoir une rencontre pour le schéma d'aménagement avant la rencontre public.

Le CCDÉ recommande au conseil municipal d'avoir une rencontre avec le comité à propos du schéma d'aménagement.

4. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 6 octobre 2015 à 18h30.

5. Fin de l'assemblée

Fin de l'assemblée à 8h15.